



**Christophe OLIVIERI**  
**Délégué Technique F.F.S.A.**  
 Licence A 169602

**Magny Cours, le 23 août 2024**

A Monsieur le Directeur de Course

Monsieur,

Je vous informe, par la présente, que :

- les vérifications techniques sont effectuées dans le **Box : Contrôle Technique**.
- la pression atmosphérique de référence retenue pour la vérification des voitures sera de : **994 mbar** pour la compétition de **Magny Cours** du 23/08 au 25/08 2024.
- la zone de vérification des hauteurs de caisse est la dalle située dans le **Box Contrôle Technique**. (rappel : les vérifications des hauteurs de caisse se font avec pneus slicks et pression 1,5 bar).
- Les balances de référence utilisées pour le contrôle du poids des voitures sont les **Intercomp**.
- L'essence officielle pour le championnat de France GT est l'essence ELF Core 50, dont la masse volumique est de 749 gr. à 15°C.

Christophe OLIVIERI

Monsieur le Président du Collège des Commissaires Sportifs		Monsieur le Directeur de Course	
Date de réception	<u>23-08-2024</u>	Date de réception	<u>23/08/2024</u>
Heure	<u>11h20</u>	Heure	<u>10h33</u>
Signature		Signature	